

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



**Conseil Départemental de l'Isère
de l'Ordre des Médecins**

Le mot du Président :

« Régulation de l'installation : l'Isère unie contre cette très mauvaise proposition »

Chères consœurs, chers confrères, chers médecins de l'Isère,

La proposition de loi « Garot » relative à la régulation de l'installation des médecins, en cours d'examen à la représentation nationale, a fait l'unanimité contre elle :

« Réguler la pénurie ne résoudra pas la pénurie » (voir les communiqués CNOM et intersyndicale du 26 mars dernier). Pour autant, les premiers articles sont adoptés à l'assemblée, l'examen doit se poursuivre au Sénat, les sénateurs renchérissent d'ailleurs eux aussi avec leur propre proposition de loi. Quelle inflation législative pour régler miraculeusement la problématique des déserts médicaux, arrivée en 2025 au stade du non-retour, malgré les alertes répétées de la profession depuis tellement d'années !

Face à un grand public peu compréhensif car souffrant indéniablement des difficultés d'accès aux soins, face à des élus démagogiques et des médias surtout « à charge » contre la communauté médicale, le CDOM38 a choisi une approche pédagogique : une conférence de presse a donc été organisée le lundi 28 avril dernier (soit la veille de la journée de mobilisation prévue par nos futurs jeunes collègues dans plusieurs villes de France), réunissant autour de la vice-présidente Déborah Cadat, des représentants des syndicats médicaux isérois, des internes et des étudiants, ainsi que le Pr Carole Schwebel, représentant la faculté.

Nous avons pu prendre un temps plus long avec les médias pour :

- montrer qu'une régulation n'entraînera pas une amélioration illusoire de la situation, au contraire
- expliciter les conséquences néfastes d'une régulation à l'installation via l'ARS (dont les indicateurs biaisés ne reflètent pas les réalités du terrain)
- revenir également sur les solutions proposées par le gouvernement (consultations de 2 jours par mois dans un désert médical) : quid de la faisabilité pour les médecins spécialistes nécessitant un plateau technique ? Qui accueillera les patients du médecin généraliste parti soigner d'autres patients à 200 km de son cabinet ?

- Certaines contraintes de vie personnelle en particulier rendent ce dispositif impossible pour nombre d'entre nous. Et je ne parle même pas des pénalités financières qui seraient une 1ère pour la profession ... et très discutables, voire contre-productives !

Encore une fois, des solutions sorties du chapeau mais sans aucune vision concrète de l'exercice Alors que les médecins, face aux défis qui se présentent pour leur profession, ont toujours assumé leurs responsabilités face aux soins nécessaires pour leurs concitoyens, et sont parfaitement capables d'intelligence collective, la période Covid et ses initiatives terrain fructueuses sont là pour le rappeler.

Au milieu de toute cette agitation, je vous souhaite un bon printemps 2025.

Bien confraternellement, Dr Gilles PERRIN, président.



La question déonto : Certificats pour les notaires

« La famille d'un de mes patients résidant en UPG (unité psycho gériatrique) en EHPAD demande un certificat médical, à la demande du notaire, indiquant que l'état du patient est incompatible avec le retour au domicile, afin de permettre la location ou la vente de son habitation. Puis je rédiger ce certificat ? »

Réponse courte : Non, à moins de disposer d'une évaluation gériatrique / neurologique / psychiatrique le confirmant.

Réponse précise : Il s'agit d'une demande très fréquente. Lorsque les notaires ont des raisons sérieuses de douter des capacités de discernement de leurs clients âgés, ils sollicitent une évaluation cognitive et la rédaction d'un certificat médical. Même si les intentions de la famille semblent louables, la réponse univoque du médecin sollicité doit être qu'il convient de faire appel à un médecin agréé ou à un médecin expert, dans le cadre d'une évaluation cognitive, en vue d'une procédure d'habilitation familiale par exemple (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33367>). Elle est en général plus rapide que les autres mesures de protection juridique d'un majeur : curatelle ou tutelle, et semble tout à fait adaptée à la situation ci-dessus.

Le point de vue des notaires (le chapitre « choix du médecin » est particulièrement savoureux) : <https://www.rapport-congresdesnotaires.fr/2020-rapport-du-116e-congres/la-confirmation-dune-vulnerabilite>

Initiative Iséroise :
ANOR'EXIT - Lutter contre l'anorexie mentale,
comprendre pour s'en sortir



Anor'exit est un nouveau programme d'éducation thérapeutique de lutte et de soutien contre l'anorexie, proposé par Alpes Réseau Anorexie : 5 ateliers avec des professionnels de santé pour échanger entre pairs et des patients ressources, comprendre la maladie et renforcer sa guérison.

Cela vous intéresse ? Vous pouvez consulter la [plaquette de présentation](#), le [site internet](#) de l'association, les contacter par mail : association.ara38@gmail.com.



Colloque « Cheminer dans la maladie, la démarche palliative comme boussole »



Le Colloque Alpin de Soins Palliatifs aura lieu
vendredi 6 juin, de 9h à 17h45

Amphi Louis Weil et Amphis Institut d'Etudes Politiques
38400 Saint Martin d'Hères

Programme et inscriptions disponibles via le site du
CHUGA : [ICI](#)

Appels pour la Permanence Des Soins Ambulatoire
(PDSA)



Médecin régulateur : Pourquoi pas vous ?

Vous êtes médecin généraliste libéral ?
La régulation médicale Isère recrute !

**Et si c'était
votre place ?**

Vous êtes intéressés ?!
Venez découvrir une équipe dynamique
et des missions enrichissantes !

Contactez nous !
Secrétariat AMRLI : 07 86 37 33 23
medecinsregulateurs38m@gmail.com



*Vous êtes une personne
ressource pour participer
à cette activité indispensable !*

Vous souhaitez visiter le Centre 15 ?
Contactez nous !

Secrétariat AMRLI : 07 86 37 33 23
medecinsregulateurs38m@gmail.com

Association
des Médecins
Régulateurs Libéraux
de l'Isère (AMRLI)



L'Association des Médecins Régulateurs Libéraux de l'Isère (AMRLI) vous propose de rejoindre leurs rangs.

Toutes les informations sont ici : [Recrutement de médecins régulateurs au centre 15 - ARMLI 2025](#).

Vous pouvez aussi contacter Marion FERLISI au secrétariat de l'AMRLI :
07 86 37 33 23 - fipsel38@gmail.com

Appel à renfort pour la Maison Médicale de Garde Mutualiste – Grenoble

Pour garantir la continuité des soins en PDSA à la MMG Mutualiste de Grenoble, nous recherchons des volontaires pour assurer les gardes, notamment en période de vacances et jours fériés. Cadre de travail sécurisé, régulation stricte via la plateforme 48h chrono, logiciel WEDA, et présence d'agents d'accueil : une expérience utile, enrichissante et bien encadrée. Contact : fipsel38@gmail.com



**Je veux remplacer cet été – Je cherche un remplaçant
cet été : Retrouvez-vous sur Mon Espace Médecin !**

Mon Espace, c'est l'espace sécurisé réservé aux médecins (accessible depuis tous les sites CDOM et CNOM) qui vous permet de déposer et consulter des annonces de remplacements, et en prime d'établir le contrat de remplacement en ligne en quelques clics...

Accueillir des externes en médecine générale : une expérience enrichissante !

Les stages d'externat en médecine générale sont des stages de 3 mois, où l'étudiant alterne 15 j de cours et 15 j de stage, soit environ 8 demi-journées par trimestre avec chacun de ses 3 maîtres de stage. La relève arrive, ils sont nombreux à former !

De l'avis de tous les MSU, c'est une belle expérience pour les deux parties. Il n'est pas nécessaire d'être dans le même cabinet pour postuler. Alors n'hésitez pas à vous renseigner : Farouk Bendamene et Yoann Gaboreau, MG et enseignants au DMG (Département de Médecine Générale) sont à votre disposition :

- farouk.bendamene@univ-grenoble-alpes.fr
- Yoann.gaboreau@univ-grenoble-alpes.fr

Aide aux travaux de thèse



Elaboration d'une trousse de matériel de démonstration destinée à la première consultation de contraception et prévention

Laura Catallo souhaite recueillir l'avis des médecins généralistes concernant la création d'une trousse de matériel de démonstration destinée à la première consultation de contraception et de prévention, afin d'aider les jeunes filles à mieux appréhender et comprendre de manière plus concrète les enjeux de cette consultation. Vous êtes médecin généraliste en Isère, Savoie, Haute-Savoie : merci de répondre au questionnaire [ICI](#)

Expérience des soins en consultation de médecine générale en France : déterminer la prévalence du vécu de maltraitance

Agathe Baronnat vous propose d'apposer en salle d'attente une affiche pour un questionnaire court et 100% anonyme à destination des patientes et patients, afin de déterminer la prévalence du vécu de maltraitance lors des consultations de médecine générale.

L'affiche à imprimer pour votre salle d'attente est disponible [ICI](#)

Le questionnaire patient est [ICI](#)

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez envoyer un mail à agathe.baronnat@etu.univ-grenoble-alpes.fr

**Retours sur la 2ème session de la soirée d'échanges sur les arrêts de travail
longue durée qui a eu lieu le 16 avril dernier à Bourgoin-Jallieu**

Vous trouverez sur le site à la rubrique actualités ([ICI](#)) le PDF des présentations faites lors des soirées d'octobre et d'avril.

La prochaine soirée sera consacrée au monde nébuleux des arrêts longue durée des fonctionnaires (automne 2025 ou printemps 2026).

L'affiche est centrée sur un fond blanc avec des éléments graphiques bleus en forme de triangles à gauche et à droite. Au sommet, se trouve le logo de l'Université Grenoble Alpes. Le titre principal est écrit en grandes lettres bleues. Le sous-titre est en noir. En dessous, une série de logos de partenaires est alignée. Au bas de l'affiche, deux lignes de texte fournissent des instructions pratiques.

**Transformons 3 solitaires
en 3 solidaires ...**

**Médecin traitant ou spécialiste, médecin du travail et médecin conseil,
ou comment prévenir et terminer ensemble les arrêts longs?**

Assurance Maladie PST38  Présantia  BD  

Consignes dans l'amphithéâtre : Merci de mettre vos téléphones portables en mode silencieux et de ne pas manger ou boire dans la salle. Un quiz participatif sera proposé via QR code

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)